

CTL DU 14 NOVEMBRE 2017

compte-rendu

Les restructurations des SIPE de ce département sont dans le collimateur de la direction. En questions diverses, la CGT a souhaité connaître le projet prévu. La direction locale a refusé de donner la moindre information, annonçant que d'ici 15 jours le projet concernant ces structures serait dévoilé !!! Il nous faut donc attendre... Le prochain CTL est prévu le 19 décembre 2017 ... sur les suppressions d'emplois au 1^{er} septembre 2018 !

• POUR AVIS

Réforme des commissions départementales des impôts directs et des taxes/le chiffre d'affaires : **ABSTENTION**

Cette commission dans l'Hérault traite depuis le 01/09/17 les dossiers de l'Aude, des PO et de 2 brigades régionales de vérifications (DIRCOFI Sud Pyrénées). Le nombre d'affaires a doublé et la commission se réunit 2 fois par mois. La CGT s'est abstenue estimant que le CTL a été consulté après rattachement effectif au 01/09/2017.

Modification des plages horaires fixes et variables du SPF Montpellier 1 : **VOTE POUR**

À compter du 01/01/18, la plage variable du matin est avancée de 7h30 à 7h15, et celle du soir de 19h à 18h45.

Trésorerie Hérault Amendes : modification du jour de fermeture hebdomadaire : **VOTE POUR**

Elle sera désormais fermée le mercredi toute la journée en lieu et place du vendredi. Modification obtenue suite à l'audience du 27/10/17 entre la direction locale, les agents et les organisations syndicales. Le changement d'adresse sera aussi pris en compte à compter du 15 décembre 2017.

La CGT a demandé la tenue d'une prochaine réunion en poste avant fin décembre pour examiner les autres demandes avec tous les agents. Et notamment : la réinstallation rapide, le sous-effectif, la politique des poursuites, la fermeture d'un ou plusieurs après-midis. La CGT a évoqué la fermeture des après-midis à Montpellier Municipale depuis le 04/09/17 en raison d'un sous-effectif ponctuel. **Deux poids, deux mesures ?** La direction, gênée, a balbutié qu'aucune décision n'était encore prise pour Hérault Amendes.

• POUR INFORMATION

Pôle de gestion des consignations :

La CGT a dénoncé la centralisation de cette activité sur Nantes pour la gestion et Blois pour l'archivage. Alors même que la volonté de la CDC est de développer l'activité des consignations, la DGFIP ferme des implantations. Une réunion du service est prévue après le 12 décembre et un entretien individuel des agents concernés sera proposé entre le 14 décembre et le 23 décembre par la division des ressources humaines (RH).

Point d'étape sur l'expérimentation des SAR :

Deux types de SAR (Services d'Appui au Réseau) dans le 34 : Gestion des hébergés à la Paierie départementale et à Béziers Municipale, et Dépenses à la Trésorerie de Mauguio pour le compte de la Trésorerie des Matelles.

Le bilan présenté par la direction est, **évidemment**, extrêmement positif : tout va très bien, l'expérience continue ! Le but final n'est toujours pas ni avoué, ni assumé. La CGT a, une nouvelle fois, dénoncé la mise en œuvre des SAR et **le démantèlement annoncé du réseau**. L'attribution de moyens humains dans les postes reste la solution pour assurer dignement les diverses missions.

Mise en place du centre de contact de Pau :

Après un mois d'octobre difficile du fait de dysfonctionnements des applications, un premier point d'étape positif pour la direction : 23 000 e-contacts traités depuis le 2 octobre / 12 000 appels en provenance du 34... La CGT a exprimé la crainte que toutes ces statistiques justifient de nouvelles suppressions d'emplois dans les SIP. La direction locale a nié toute volonté en ce sens. À suivre... Le CTL Emplois a lieu le 19/12 !!!

Point d'étape sur l'expérimentation de l'accueil personnalisé sur rendez-vous :

L'accueil personnalisé sur rendez-vous a été mis en place sur Lunel (SIP et SIE), Sète (SIP et SIE), Pézenas (SIP), Lodève (SIP) et Montpellier Millénaire (les 2 SIE). 774 rdv ont été sollicités au 10/11/2017, 500 se sont tenus, et 150 rdv ont été annulés suite à des contre-appels (en SIE essentiellement). De plus en plus d'utilisateurs prennent rendez-vous par internet. Au 01/01/18, il sera mis en œuvre au SIPE de Bédarieux. Ce sujet est suivi par le CHSCT sur les conditions de travail.

Point d'étape sur l'accueil du site du Millénaire :

Il sera proposé dans le cadre de l'exercice emplois en décembre 2017 d'implanter un poste C à l'accueil par transfert de l'emploi du SIP Montpellier Sud Est actuellement dédié au renfort de l'accueil (actuellement compensé par un EDR). Les évolutions liées à la couverture par le centre de contact et la mise en œuvre prochaine du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu devraient influencer sur l'accueil et une réflexion ultérieure sera envisagée sur l'organisation de l'accueil.

La CGT a revendiqué la création d'un poste C à l'accueil Millénaire et non un transfert d'emploi ! De façon plus générale, l'organisation de l'accueil géré par 1/2 journée par agent a été abordé par la CGT.

Recrutement des apprentis, des volontaires du service civique et d'un agent contractuel PACTE :

La direction locale est très favorable au recrutement de ce type de contrats, qui permettent de mettre le pied à l'étrier à des jeunes. Elle nous présente les recrutements prévus pour 2018/2019 :

- 3 apprentis pour des périodes inférieures à 1 an : SPF Béziers, DAJ Chaptal, BIL Montmorency
- 6 volontaires : 1 Paillade, 2 Millénaire, 2 Sète, 1 Lunel
- 1 contractuel PACTE (16/25 ans, pas de diplôme ou qualification, titularisation possible en catégorie C à l'issue d'un an et après avis d'une commission) : SIPE St Pons

La CGT est opposée à ce type de recrutement qui représente une main d'œuvre précaire et bon marché pour l'administration ! Le concours doit rester le mode normal d'accès à la fonction publique. Néanmoins, du point de vue des jeunes recrutés, cela permet d'acquérir une expérience, voire de jouir d'une 2ème chance dans la vie (contractuel PACTE).

Organisation du mouvement de mutation spécifique sur postes en catégorie B à effet du 1^{er} mars 2018 :

1 poste spécifique de B à la Trésorerie de St Pons de Thomières a été validé par la DGFIP (sur 2 postes de B à St Pons demandés par la DGFIP à la centrale).

• QUESTIONS DIVERSES DE LA CGT

CSRH (Centre de Services des Ressources Humaines) :

Avant le mouvement de mutations 2018, la CGT a demandé qu'une information à destination des personnels soit faite sur la création de ce service. Il sera installé dans les locaux de l'INSEE et comportera une quarantaine d'agents. Le 20/11/17 une réunion d'information du service RH est actée. Une communication sur Ulysse 34 est envisagée.

Immobilier :

Le service CSP Chorus sera installé à compter du 02/01/18 au 1^{er} étage du Bât.B (cheminement handicapé prévu). Une expertise technique est en cours pour un accès handicapé en rez de jardin de l'INSEE, où pourraient être réinstallés les services sociaux.

Les propositions de l'étude de l'aménageur d'espace et de l'architecte recrutés pour « optimiser » les bâtiments de Montmorency devraient être connues fin mars 2018. Le relogement des Trésoreries de Montpellier Municipale et Hérault Amendes en rdc de Montmorency sera examiné. L'affectation des locaux et les travaux sur Montmorency se termineraient au plus tard en 2020... Le sujet épineux du parking devra être également abordé.

Néanmoins, dans l'attente, des solutions sont recherchées pour déménager Hérault Amendes dans du locatif le plus rapidement possible : 2 pistes sont à l'étude pour l'instant.

Accueil Montpellier Chaptal :

L'affectation d'un agent C à l'accueil au 01/03/2018 est envisagé (CAPL affectation le 7/12/2017). Dans l'attente, les 2 secrétaires de brigades et l'apprentie assureront l'accueil. En cas d'absence, les agents des SPF, PRS, CDIF et Formation Professionnelle assureront cette mission (planning de remplacement organisé).

Devenir des SIPE dans le 34 (St Pons / Bédarieux / Lodève / Pézenas) :

Une réflexion est en cours de finalisation. Cette réorganisation devrait nous être présentée d'ici 15 jours... En l'absence de transparence de la part de la direction, des rumeurs courent : l'inquiétude des personnels est réelle et légitime ! **La CGT déplore, comme à chaque fois, la méthode utilisée : aucune concertation en amont, ni même d'information, sur un projet déjà ficelé et décidé, sans les agents....**



Nous restons à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter :

- par mail : cgt.ddfip34@dgfip.finances.gouv.fr
- sur notre page Facebook : **CGT Finances Publiques 34**
- ou sur notre site local : <http://www.dgfip.cgt.fr/34/>

Vos élus en CTL CGT FINANCES PUBLIQUES 34